

PROPRIÉTÉS (Q) ET (C). VARIÉTÉ COMMUTANTE

PAR JEAN-YVES CHARBONNEL

RÉSUMÉ. — Soient X une variété algébrique complexe, lisse, irréductible, E et F deux espaces vectoriels complexes de dimension finie et μ un morphisme de X dans l'espace $\text{Lin}(E, F)$ des applications linéaires de E dans F . Pour $x \in X$, on note $E(x)$ et $x \cdot E$ le noyau et l'image de $\mu(x)$, $\bar{\mu}_x$ le morphisme de X dans $\text{Lin}(E(x), F/(x \cdot E))$ qui associe à y l'application linéaire $v \mapsto \mu(y)(v) + x \cdot E$. Soit i_μ la dimension minimale de $E(x)$. On dit que μ a la propriété (R) en x si $i_{\bar{\mu}_x}$ est inférieur à i_μ . Soient F^* le dual de F , $S(F)$ l'algèbre symétrique de F , \mathcal{I}_μ l'idéal de $\mathcal{O}_X \otimes_{\mathbb{C}} S(F)$ engendré par les fonctions $(x, v') \mapsto \langle v', \mu(x)(v) \rangle$ où v est dans E et \mathfrak{C}_μ la sous-variété des zéros dans $X \times F^*$ de \mathcal{I}_μ . Désignant par $\sqrt{\mathcal{I}_\mu}$ le radical de \mathcal{I}_μ , par Σ le support de $\sqrt{\mathcal{I}_\mu}/\mathcal{I}_\mu$ dans $X \times F^*$ et par S la projection de Σ sur X , le premier résultat principal de ce mémoire dit que sous deux conditions techniques sur μ , S est une partie fermée de X dont la codimension est supérieure à 2 si et seulement si l'adhérence de l'ensemble des points de X en lesquels μ n'a pas la propriété (R), a une codimension supérieure à 2.

Soit \mathfrak{g} une algèbre de Lie. On dit que \mathfrak{g} a la propriété (C) en l'élément ξ de \mathfrak{g} si l'application adjointe de \mathfrak{g} dans l'espace des endomorphismes linéaires de \mathfrak{g} a la propriété (R) en ξ et que \mathfrak{g} a la propriété (Q) en l'élément v' de \mathfrak{g}^* si l'application coadjointe de \mathfrak{g}^* dans $\text{Lin}(\mathfrak{g}, \mathfrak{g}^*)$ a la propriété (R) en v' . L'algèbre \mathfrak{g} a la propriété (Q) en v' si et seulement si l'indice du stabilisateur $\mathfrak{g}(v')$ de v' est égal à l'indice de \mathfrak{g} . Le deuxième résultat principal dit qu'une algèbre de Lie réductive a la propriété (Q) en tout point de \mathfrak{g}^* .

Texte reçu le 8 novembre 2001, révisé les 26 juillet 2002 et 30 janvier 2003, accepté le 30 juin 2003

JEAN-YVES CHARBONNEL, Université Paris 7 – CNRS, Institut de Mathématiques de Jussieu, Théorie des groupes, Case 7012, 2 Place Jussieu, 75251 Paris Cedex 05 (France)
E-mail : jyc@math.jussieu.fr

Classification mathématique par sujets (2000). — 14A10, 14L17, 22E20, 22E46.

Mots clefs. — Indice, algèbre de Lie, endomorphisme linéaire, codimension, variété algébrique.

ABSTRACT (*Properties (Q) and (C). Commuting variety*). — Let X be a complex, smooth, irreducible algebraic variety, E and F be two finite dimensional complex vector spaces and μ be a morphism from X to the space $\text{Lin}(E, F)$ of linear maps from E to F . For x in X , we denote by $E(x)$ and $x \cdot E$ the kernel and the image of $\mu(x)$, and by $\bar{\mu}_x$ the morphism from X to $\text{Lin}(E(x), F/(x \cdot E))$ which associates to y the linear map $v \mapsto \mu(y)(v) + x \cdot E$. Let i_μ be the smallest dimension of $E(x)$. We say that μ has *property (R) at x* if $i_{\bar{\mu}_x}$ is not greater than i_μ . Let F^* be the dual of F , $S(F)$ be the symmetric algebra of F , \mathcal{I}_μ be the ideal of $\mathcal{O}_X \otimes_{\mathbb{C}} S(F)$ generated by the functions $(x, v') \mapsto \langle v', \mu(x)(v) \rangle$ where v is in E and \mathfrak{C}_μ be the subvariety of zeros in $X \times F^*$ of \mathcal{I}_μ , $\sqrt{\mathcal{I}_\mu}$ be the radical of \mathcal{I}_μ , Σ be the support of $\sqrt{\mathcal{I}_\mu}/\mathcal{I}_\mu$ in $X \times F^*$ and S be the projection of Σ on X . The first main result says that under two technical conditions on μ , S is a closed subset of X whose codimension is at least equal to 2 if and only if the closure of the subset of points in X at which μ has not property (R), has codimension at least equal to 2.

Let \mathfrak{g} be a Lie algebra. We say that \mathfrak{g} has the *property (C) at the element ξ of \mathfrak{g}* if the adjoint map from \mathfrak{g} to the space of linear endomorphisms of \mathfrak{g} has the property (R) at ξ and that \mathfrak{g} has the *property (Q) at the element v' of \mathfrak{g}^** if the coadjoint map from \mathfrak{g}^* to $\text{Lin}(\mathfrak{g}, \mathfrak{g}^*)$ has the property (R) at v' . The algebra \mathfrak{g} has the property (Q) at v' if and only if the index of the stabilizer $\mathfrak{g}(v')$ of v' is equal to the index of \mathfrak{g} . The second main result says that any reductive Lie algebra has property (Q) at any point of \mathfrak{g}^* .

1. Introduction

Le corps de base est le corps \mathbb{C} des nombres complexes. On fixe une fois pour toutes une variété algébrique X , lisse et irréductible, E et F deux espaces vectoriels de dimension finie et μ un morphisme de X dans l'espace $\text{Lin}(E, F)$ des applications linéaires de E dans F . Pour tout point x de X , on note respectivement $E(x)$ et $x \cdot E$ le noyau et l'image de $\mu(x)$. On utilise la topologie de Zariski sur les variétés algébriques considérées. On appelle *grand ouvert* de X un ouvert dont le complémentaire est de codimension supérieure à 2 dans X . Sauf mention contraire, on entend par point de X un point fermé. Conformément à l'usage, $\mathbb{C}[X]$ désigne l'anneau des fonctions régulières sur X , \mathcal{O}_X désigne le faisceau structural de X et $\mathcal{O}_{X,x}$ désigne l'anneau local au point x de X .

Soient θ le morphisme de \mathcal{O}_X -modules

$$\mathcal{O}_X \otimes_{\mathbb{C}} E \longrightarrow \mathcal{O}_X \otimes_{\mathbb{C}} F, \quad \varphi \otimes v \longmapsto (x \mapsto \varphi(x)\mu(x)(v))$$

et \mathcal{M}_μ le sous- \mathcal{O}_X -module des sections locales φ de $\mathcal{O}_X \otimes_{\mathbb{C}} F$ qui satisfont la condition suivante : $x \cdot E$ contient $\varphi(x)$ pour tout x dans le domaine de définition de φ . Par définition, l'image de θ est un sous- \mathcal{O}_X -module de \mathcal{M}_μ . On s'intéresse alors à la propriété (P) pour le morphisme μ : l'image de θ et le faisceau \mathcal{M}_μ ont même restriction à un grand ouvert de X . L'étude de la propriété (P) dégage la notion d'ouverts admissibles pour μ qui est donnée dans la définition 2.7. Le théorème 2.9 dit alors que μ a la propriété (P) si la réunion des ouverts admissibles pour μ est un grand ouvert de X . Considérant

la dimension minimale i_μ des noyaux $E(x)$, on introduit dans la définition 3.1 la propriété **(R)** en un point x de X pour le morphisme μ . Le théorème 3.3 dit alors que sous deux conditions techniques sur le morphisme μ , la propriété **(P)** pour le morphisme μ est équivalente à la propriété **(R)** pour μ en tout point d'un grand ouvert de X . Soient F^* le dual de F et $S(F)$ l'algèbre symétrique de F . On désigne par \mathfrak{C}_μ l'ensemble des points (x, v') de $X \times F^*$ tels que le noyau de v' contient $x \cdot E$, et par \mathcal{I}_μ l'idéal de $\mathcal{O}_X \otimes_{\mathbb{C}} S(F)$ engendré par les fonctions $(x, v') \mapsto \langle v', \mu(x)(v) \rangle$ où v est dans V . Par définition, \mathcal{I}_μ est contenu dans l'idéal de définition de \mathfrak{C}_μ dans $\mathcal{O}_X \otimes_{\mathbb{C}} S(F)$ et \mathfrak{C}_μ est la variété des zéros de \mathcal{I}_μ dans $X \times F^*$. La question de savoir si l'idéal \mathcal{I}_μ est un idéal radiciel est bien naturelle; le théorème 4.1 donne une réponse partielle. Désignant par $\sqrt{\mathcal{I}_\mu}$ le radical de \mathcal{I}_μ , le théorème 4.1 dit que sous les conditions techniques du théorème 3.3, les faisceaux \mathcal{I}_μ et $\sqrt{\mathcal{I}_\mu}$ sur X ont même restriction à un grand ouvert de X si et seulement si μ a la propriété **(R)** en tout point d'un grand ouvert de X .

On applique enfin ces résultats dans le cas particulier où X est la variété sous-jacente à une algèbre de Lie \mathfrak{g} ou à son dual \mathfrak{g}^* . Dans le cas où X est égal à \mathfrak{g} , on note μ le morphisme qui à x associe l'endomorphisme $\text{ad } x$ de \mathfrak{g} et dans le cas où X est égal à \mathfrak{g}^* , on note ν l'application qui à l'élément x de \mathfrak{g}^* associe l'application linéaire $v \mapsto v \cdot x$ de \mathfrak{g} dans \mathfrak{g}^* où $v \cdot x$ désigne l'action coadjointe de v sur x . La propriété **(R)** pour μ est appelée propriété **(C)** pour l'algèbre de Lie \mathfrak{g} et la propriété **(R)** pour ν est appelée propriété **(Q)** pour l'algèbre de Lie \mathfrak{g} . La variété \mathfrak{C}_μ est la variété $\mathfrak{C}_\mathfrak{g}$ des éléments (ξ, v') de $\mathfrak{g} \times \mathfrak{g}^*$ où ξ appartient au stabilisateur de v' dans \mathfrak{g} et la variété \mathfrak{C}_ν est isomorphe à la variété $\mathfrak{C}_\mathfrak{g}$. On désigne par $I_\mathfrak{g}$ l'espace des sections globales de \mathcal{I}_μ . On a alors le théorème :

THÉORÈME. — Soit Σ le support dans $\mathfrak{g} \times \mathfrak{g}^*$ du $S(\mathfrak{g}^*) \otimes_{\mathbb{C}} S(\mathfrak{g})$ -module $\sqrt{I_\mathfrak{g}}/I_\mathfrak{g}$.

(i) L'algèbre de Lie \mathfrak{g} a la propriété **(C)** en tout point d'un grand ouvert de \mathfrak{g} si et seulement si la projection de Σ sur \mathfrak{g} est une sous-variété fermée de codimension supérieure à 2 de \mathfrak{g} .

(ii) L'algèbre de Lie \mathfrak{g} a la propriété **(Q)** en tout point d'un grand ouvert de \mathfrak{g}^* si et seulement si la projection de Σ sur \mathfrak{g}^* est une sous-variété fermée de codimension supérieure à 2 de \mathfrak{g}^* .

Par définition, l'algèbre de Lie \mathfrak{g} est dite quadratique lorsque ses modules adjoint et coadjoint sont isomorphes. Les propriétés **(C)** et **(Q)** pour une algèbre de Lie quadratique sont donc équivalentes. En outre, dans le cas où \mathfrak{g} est une algèbre de Lie quadratique, la variété $\mathfrak{C}_\mathfrak{g}$ s'identifie à la variété des éléments (ξ, η) de $\mathfrak{g} \times \mathfrak{g}$ qui commutent entre eux. Pour \mathfrak{g} algèbre de Lie quelconque, on appellera variété commutante de \mathfrak{g} la variété $\mathfrak{C}_\mathfrak{g}$ ci-dessus. En général, l'idéal $I_\mathfrak{g}$ n'est pas radiciel et la variété $\mathfrak{C}_\mathfrak{g}$ n'est pas irréductible. R.W. Richardson a montré dans [4] que $\mathfrak{C}_\mathfrak{g}$ est une variété irréductible dans le cas où \mathfrak{g} est une algèbre

de Lie réductive. On rappelle que l'indice de \mathfrak{g} est la dimension minimale des stabilisateurs dans \mathfrak{g} des éléments de \mathfrak{g}^* . Dire que \mathfrak{g} a la propriété **(Q)** en v' revient à dire que l'indice de $\mathfrak{g}(v')$ est égal à l'indice de \mathfrak{g} . En général, une algèbre de Lie complexe n'a pas la propriété **(Q)**. L'indice d'une algèbre de Lie réductive est égal à son rang. On montre alors le théorème :

THÉORÈME. — *Soit \mathfrak{g} une algèbre de Lie réductive complexe. Alors l'indice du centralisateur de tout élément de \mathfrak{g} est égal au rang de \mathfrak{g} .*

Ce résultat avait été conjecturé par A.G. Elashvili. Cette question a été étudiée par D.I. Panyushev dans [3] où il y donne des résultats partiels. En outre, P. Tauvel a montré dans [7] que pour \mathfrak{g} algèbre de Lie réductive, le centralisateur d'un élément de \mathfrak{g} est commutatif si et seulement si cet élément est régulier. La propriété **(Q)** pour \mathfrak{g} redonne ce résultat car l'indice d'une algèbre commutative est égal à sa dimension. Le point clé de la démonstration de ce théorème est le résultat de J. Dixmier sur les champs de vecteurs adjoints d'une algèbre de Lie réductive [2]. Le cas des algèbres de Lie est la motivation principale de ce mémoire dont la suite se divise en quatre sections :

- 2) la propriété **(P)**,
- 3) les propriétés **(P)** et **(R)**,
- 4) application de la propriété **(R)**,
- 5) application aux algèbres de Lie.

Je remercie vivement N. Ressayre pour l'intérêt qu'il a porté à ce travail et pour ses nombreuses suggestions. Je lui dois en particulier la présentation et les formulations des définitions des propriétés **(P)** et **(R)** et du théorème 2.9.

2. La propriété **(P)**

Soit μ une application régulière de X dans l'espace $\text{Lin}(E, F)$ des applications linéaires de E dans F .

DÉFINITION 2.1. — On appelle *indice* de μ et on note i_μ la plus petite des dimensions des noyaux des applications linéaires $\mu(x)$ où x est dans X . On désigne par X_r l'ensemble des points x de X pour lesquels i_μ est la dimension du noyau de $\mu(x)$.

D'après un lemme d'algèbre linéaire :

Soit L_r l'ensemble des applications linéaires de rang r de E dans F . Alors L_r est une partie localement fermée de $\text{Lin}(E, F)$ et son adhérence est la réunion des L_s où s est inférieur à r . En outre, l'application $u \mapsto \text{Ker } u$ est une application régulière de L_r dans la grassmannienne $\text{Gr}_{\dim E - r}(E)$ et l'application qui à u associe l'image de u est une application régulière de L_r dans $\text{Gr}_r(F)$,

L'ensemble X_r est ouvert dans X , l'application $x \mapsto E(x)$ de X_r dans $\text{Gr}_{i_\mu}(E)$ est régulière et l'application $x \mapsto x \cdot E$ de X_r dans $\text{Gr}_{\dim E - i_\mu}(F)$ est régulière. Puisque X est une variété lisse, l'application régulière $x \mapsto E(x)$ de X_r dans $\text{Gr}_{i_\mu}(E)$ se prolonge à un grand ouvert de X d'après [5, ch. VI, th. 1]. On note X_* la réunion des ouverts de X auxquels l'application $x \mapsto E(x)$ de X_r dans $\text{Gr}_{i_\mu}(E)$ a un prolongement régulier. En particulier, X_* est un grand ouvert de X qui contient X_r et il existe une application régulière α_μ de X_* dans $\text{Gr}_{i_\mu}(E)$ pour laquelle $\alpha_\mu(x)$ est égal à $E(x)$ pour tout x dans X_r .

DÉFINITION 2.2. — Soit θ le morphisme de \mathcal{O}_X -modules :

$$\mathcal{O}_X \otimes_{\mathbb{C}} E \longrightarrow \mathcal{O}_X \otimes_{\mathbb{C}} F, \quad \varphi \otimes v \longmapsto (x \mapsto \varphi(x)\mu(x)(v)),$$

où φ est une section locale de \mathcal{O}_X et où v est dans E . Soit \mathcal{M}_μ le sous- \mathcal{O}_X -module de $\mathcal{O}_X \otimes_{\mathbb{C}} F$ défini par la condition suivante : pour tout ouvert V de X , φ est section de \mathcal{M}_μ au-dessus de V si et seulement si $x \cdot E$ contient $\varphi(x)$ pour tout x dans V . On dira que μ a la propriété (P) si \mathcal{M}_μ et l'image de θ ont même restriction à X_* .

Dans la suite de cette section, on suppose X égal à X_* .

2.1. Il est clair que \mathcal{M}_μ contient l'image de θ et on montre facilement que \mathcal{M}_μ et l'image de θ ont même restriction à X_r .

LEMME 2.3. — (i) *La réunion de X_r et des ouverts de X qui satisfont les conditions suivantes*

- 1) *Y est un ouvert affine de X tel que $Y \setminus X_r$ est un diviseur premier de Y dont l'idéal de définition dans $\mathbb{C}[Y]$ est engendré par un élément q ,*
- 2) *il existe un sous-espace \mathfrak{m} de E qui est un supplémentaire de $\alpha_\mu(x)$ dans E pour tout x dans Y ,*
- 3) *la dimension de $E(x)$ est constante sur $Y \setminus X_r$,*

est un grand ouvert de X .

(ii) *Si \mathcal{M}_μ et l'image de θ ont même restriction à un grand ouvert de X , alors μ a la propriété (P).*

Démonstration. — (i) On note S la réunion du lieu singulier de $X \setminus X_r$ et des composantes irréductibles de $X \setminus X_r$ de codimension supérieure à 2 dans X . Alors $X \setminus S$ est un grand ouvert de X et l'intersection de $X \setminus X_r$ avec $X \setminus S$ est une hypersurface lisse ; or X est lisse ; donc $X \setminus S$ est recouvert par des ouverts qui satisfont la condition 1). Soient T_1, \dots, T_ℓ les composantes irréductibles de l'intersection de $X \setminus X_r$ et de $X \setminus S$. Pour $i = 1, \dots, \ell$, on désigne par T'_i l'ensemble des points x de T_i pour lesquels $E(x)$ est de dimension minimale. Alors $T_i \setminus T'_i$ est fermé dans $X \setminus S$ et de codimension supérieure à 2 ; donc le complémentaire dans $X \setminus S$ de la réunion des ensembles $T_1 \setminus T'_1, \dots, T_\ell \setminus T'_\ell$ est un grand ouvert de X . En outre, il est réunion d'ouverts affines qui satisfont les